

saintjeandevédas.fr

N°38- Novembre 2017

Védazine

+ Bienvenue à Saint Jean de Védas +

**Aménagement
La ville
en 2040**

PUB

Édito + sommaire

« Notre Ville en 2040 »



C'est loin 2040. Et c'est pourtant demain. L'échelle des temps en matière d'urbanisme n'est pas celle de la quotidienneté.

« Gouverner, c'est prévoir » affirmait Emile de Girardin au XIX^{ème} siècle. La maxime reste et restera toujours d'actualité.

Car les décisions qui façonnent une ville se prennent sur le long terme.

Il en est ainsi du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) en cours d'élaboration pour les territoires des 31 communes qui composent la Métropole de Montpellier.

Ce document n'est pas un outil opérationnel à court terme, il ne définit pas à la parcelle près les possibilités ou impossibilités de construction, ni les règles à appliquer. Il n'est pas un programme, ni un calendrier d'aménagement.

Le SCoT est là pour fixer un cap. Une vision des possibles sur les années qui viennent. Et c'est lui qui déterminera le visage de Saint Jean de Védas en 2040.

L'enquête publique qui s'ouvrira début 2018 à ce sujet est essentielle pour tous les Védasiens.

Avec mon équipe, nous défendons une certaine vision de cette ville où nous habitons et que nous aimons.

Nous ne voulons pas une croissance démesurée.

Nous ne voulons pas un urbanisme anarchique.

Nous ne voulons pas un saccage de nos lignes de

crête avec des immeubles à perte de vue.

Nous voulons préserver nos paysages, nos espaces verts caractéristiques, nos vignes et nos oliveraies.

Nous voulons garder une limite franche, claire et nette avec Montpellier à l'Est de notre village.

Sur les quinze dernières années, Saint Jean de Védas a changé. Le village resserré s'est transformé en ville. Et cette évolution n'a pas été décidée par l'équipe municipale actuelle mais avant son élection.

De même qu'aujourd'hui, nous prenons les décisions qui impacteront les futures municipalités.

En 2040, je ne serai plus maire. Et d'autres que moi seront en train de planifier l'avenir de la commune pour 2060 !

Notre responsabilité est importante et nous sommes conscients du poids des décisions.

Nous assumons et nous sommes persuadés que le développement maîtrisé que nous proposons au travers du SCoT est le meilleur compromis possible pour assurer un avenir équilibré à Saint Jean de Védas.

Isabelle Guiraud,

Maire de Saint Jean de Védas

Vice-présidente de Montpellier

Méditerranée Métropole

4 **Tout en images**

7 **Tout sur la ville**

Courez les Foulées

d'automne 2017

18 **L'esprit de 1901**

Les associations de parents
d'élèves

21 **Tout le monde sort**

Champion du monde !

27 **Tout un week-end**

Téléthon 2017

29 **Q/R**

30 **Tribune libre**

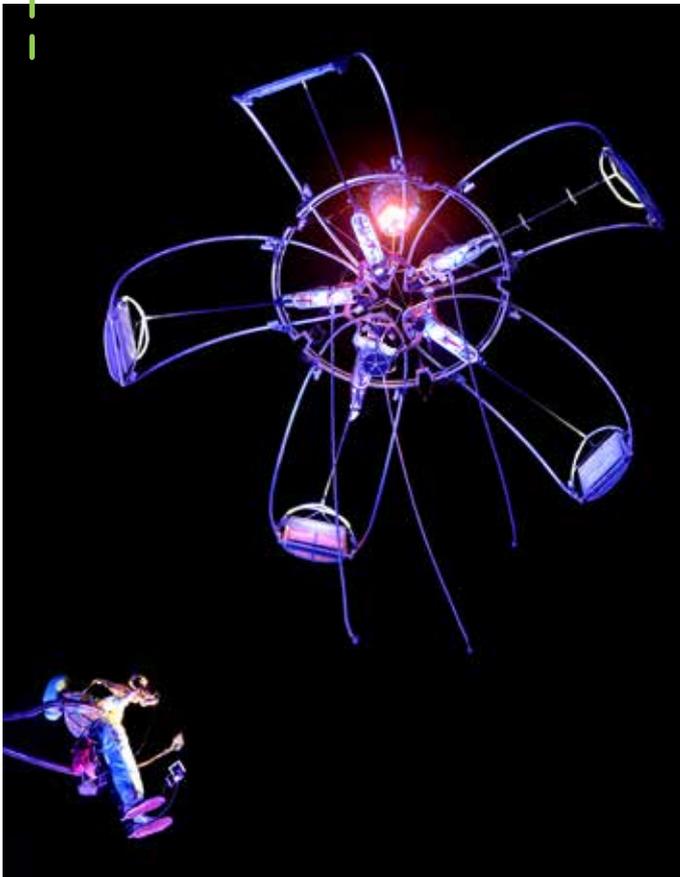
+ *Tout en images* +



16-17.09.2017

Festin de pierres

Des milliers de spectateurs heureux ont déambulé dans les rues de la ville pendant deux jours. Ils ont savouré ce festin de spectacles, qui plus est entièrement financé par des fonds privés. Fort de ce succès, la Ville a déjà commencé à rencontrer de futurs partenaires et mécènes pour la prochaine édition de 2018 !



Beaucoup de monde à la fête de la courge et des fruits d'automne dans le Parc de la Peyrière ! De nombreux stands pour faire des empannades et aussi des animations en nombre à destination des enfants et des adultes.

15.10.2017

La courge, c'est bon !



Jardins familiaux : c'est parti

Cela va « potager » à fond dans les prochaines semaines ! L'inauguration des jardins familiaux de la Capoulière a été faite le 21 octobre par Isabelle Guiraud, Maire, en présence de Max Lévi, président de la SERM et Michel Evrard, président de l'association Les jardins de la Capoulière qui gèrera les lieux. L'occasion de remettre les clés aux 60 bénéficiaires des parcelles. C'est le moment de travailler la terre et semer ses épinards !



+ Tout en images +



Au revoir le Pradet, bonjour l'Ortet

À la demande des exposants et pour assurer une meilleure visibilité, le marché du Pradet du jeudi matin a été déplacé à partir du jeudi 26 octobre sur l'Esplanade de l'Ortet. Mêmes heures, même jour.

12-15.12.2017

Repas des aînés

Ce moment de partage autour d'un repas et d'un spectacle est très attendu par bon nombre de séniors ! Si vous avez plus de 67 ans, vous recevrez une invitation directement dans votre boîte aux lettres courant novembre.



18.11.2017

On danse !

il est festif et convivial, le bal traditionnel occitan proposé par l'association D'Aici d'Alai.

Avec Copa Camba et le trio féminin Trois pas d'ici.

À 21h / entrée 6€ / Salle des Granges



PUB

+ *Tout sur la ville* +

Foulées d'automne

ON COURT !

19 novembre 2017



Faites partie des 700 coureurs qui arpentent les rues de la ville chaque année. Sur 5 km ou 10 km, à vous de choisir ! Sans oublier les courses pour les enfants...

Les bénéfices des Foulées d'automne sont reversés à des associations caritatives (Espoir pour un enfant, et Florare). Un grand merci à tous les partenaires et notamment aux bénévoles de Védas Endurance.

Inscription en ligne jusqu'au 15/11/2017 sur www.ats-sport.com ou le jour de la course sur place. Tous les détails sur le site internet de la Ville. ♦

CIRCULATION

Les travaux d'aménagement et de construction sur le secteur des Jasses entraînent des répercussions importantes sur la circulation sur l'avenue de Librilla. La gendarmerie nationale a saisi officiellement la Ville pour améliorer la situation.

Avenue de Librilla : il faut agir !

L **LA RUE DES JASSES** est l'axe majeur de sortie pour les habitants de l'ensemble du quartier de Saint Jean le Sec. Les premiers travaux de construction de la clinique Saint Jean ou de terrassement pour le bassin de rétention ont commencé cet été. Et durant cette période, il a été nécessaire de procéder ponctuellement à un alternat voire même à une fermeture stricte de la voie. L'ensemble du trafic sortant de Saint Jean le Sec s'est ainsi reporté sur l'avenue de Librilla. Et la circulation a alors été fortement perturbée.

Un problème de sécurité

Mais le problème va au-delà d'une perte de temps pour les automobilistes. Dans un courrier adressé à Isabelle Guiraud, Maire de la commune, **le lieutenant de gendarmerie Julien Delobel pointe « un réel problème de sécurité et de délai d'intervention » pour ses équipes.** L'avenue de Librilla est en effet limitée à une seule voie de circulation avec un îlot central dont la hauteur est importante.

Le commandant de la brigade de Saint Jean de Védas insiste sur le fait que « [ses] véhicules mais également ceux du SDIS 34 [les pompiers, NDLR] ou ceux de la Police municipale voient leur capacité opérationnelle obérée de façon significative ».

Très concrètement, les bouchons induits sur l'avenue de Librilla par les travaux sur la rue des Jasses constituent une gêne très importante pour l'ensemble des forces de sécurité et de secours.

D'autant plus que les travaux ne font que commencer. Il est en effet prévu de requalifier entièrement la rue des Jasses, avec réfection complète de la chaussée, enfouissement des réseaux ou encore mise en place d'un véritable cheminement pour les piétons et les vélos.

Des restrictions de circulation ponctuelles, de plus ou moins longues durées, vont ainsi avoir lieu pendant les deux prochaines années.

Par ailleurs, le promoteur immobilier qui a acheté l'ancienne cave coopérative commencera sa destruction en novembre. Ce qui entraînera là aussi un afflux de véhicules sur la sortie du quartier par la rue Gratien Boyer.

Chemin du Mas de Magret

Problème de sécurité, difficulté de circulation pour l'ensemble des Védasiens et gêne importante pour les habitants de Saint Jean le Sec de sortir de leur quartier, il était nécessaire d'agir.

La question de l'ouverture du Chemin du Mas de Magret vers l'A709 se pose donc à nouveau.

Pour mémoire, cette possibilité avait

« La sécurité prime devant tout autre considération. »

+ Tout sur la ville +



été évoquée en octobre 2016 par la municipalité lors de la réunion du quartier. Cette éventualité avait été repoussée par certains habitants qui avaient remis une pétition en mairie. Dans la rubrique questions/réponses du Védazine de janvier 2017, Henri Fontvieille -Maire adjoint à l'urbanisme, aux déplacements, à la voirie et aux réseaux- avait expliqué que le projet de la Ville était une ouverture en sens unique dans le sens sortant de Saint Jean le Sec. Pour répondre aux craintes des riverains de voir apparaître une circulation de transit de véhicules utilitaires, la Ville avait envisagé la mise en place d'un portique pour limiter le gabarit des véhicules.

En mars 2017, l'exploitant de l'autoroute ASF émettait une réserve importante : le portique posait de graves problèmes de circulation pour les interventions des véhicules de secours sur l'autoroute. Les garanties données aux riverains

n'existaient plus, la Ville avait donc fermé la voie à la circulation « civile ». A l'automne 2017, la municipalité se trouve donc confrontée à une nouvelle problématique, cette fois d'un point de vue de la sécurité et soulevée par la gendarmerie.

Comme envisagé par la Ville voilà maintenant un an, il sera ainsi procédé à l'ouverture à la circulation du Chemin du Mas de Magret pour désengorger les flux de circulation.

C'est une question de sécurité et une décision juste pour l'ensemble des habitants de Saint Jean le Sec. ♦

OUVERTURE LAUZE

Il existe un petit morceau de terre situé entre le rond-point d'accès à la rocade A709 et le nord-est de la zone industrielle de La Lauze.

En l'ouvrant et en le rendant praticable à la circulation, l'ensemble des véhicules des entreprises de cette zone aurait ainsi un accès direct à la rocade sud de Montpellier.

Rappelons que le Parc d'activités Marcel Dassault et la zone industrielle de la Lauze représentent plusieurs milliers d'emplois dans des centaines d'entreprises !

Cette ouverture de voie a été demandée officiellement par la Ville auprès de la Métropole de Montpellier -compétente en la matière- et de Vinci -concessionnaire de l'autoroute.

Nous espérons une réponse positive rapide.

écluses ?

Des rétrécissements de voie (des « écluses » en jargon technique) ont été aménagés fin octobre sur la rue du Mas de Magret afin de limiter la vitesse.

PUB

« Par arrêté préfectoral, la chasse est fermée uniquement le mardi, le jeudi et le vendredi. Les autres jours, et pour une bonne cohabitation entre les différents usagers de la nature, nous recommandons aux promeneurs, coureurs ou VTTistes d'être vigilants et de rester sur les chemins.

Didier Merlin

1^{er} adjoint en charge de la sécurité

10 000 Recensement

Les chiffres du recensement effectué par l'INSEE en février 2017 ne sont pas encore officiels mais on peut vous le dire, Saint Jean de Védas frise les 10 000 habitants. Un chouïa plus ou un chouïa moins. Dans tous les cas, l'INSEE lisse sur trois ans les chiffres entre les différents recensements. Donc nous se serons pas officiellement 10 000 avant... 2020 !

Liste électorale, dernier moment !

C'est avant le 31 décembre que se déroulent les opérations d'inscription et de mise à jour sur les listes électorales.

Si vous avez aménagé sur la commune ou déménagé à l'intérieur de la commune, vous devez régulariser votre situation en Mairie. Si la carte d'électeur qui vous est envoyée revient au motif « n'habite plus à l'adresse indiquée », vous pourriez être radié !

REMISE À NEUF

Une nouvelle salle des Granges



C'est acté ! Vétuste, inconfortable, peu pratique... la salle des Granges va entièrement être refaite : destruction en juillet 2018 et reconstruction dans la foulée.

Des solutions de relogement provisoire des activités associatives sont en cours d'élaboration. Le détail du projet sera dans un prochain magazine !



RYTHMES SCOLAIRES

Une consultation auprès des parents et des enseignants sera faite à la rentrée des vacances de Toussaint. Il s'agira de se prononcer pour le maintien de la semaine à 4,5 jours ou une nouvelle organisation de la semaine sur 4 jours.

PACS en Mairie

Au 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des Pactes civils de solidarité (PACS) ne se fait plus au tribunal mais est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie.

Le Pacs est ouvert aux couples de même sexe ou de sexes différents. Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.service-public.fr

11 novembre

Lecture de lettres de poilus par des élèves de l'école Alain Cabrol, *La Marseillaise* en langue des signes par les élèves de l'école Louise Michel... la cérémonie du 11 novembre est toujours un moment émouvant.

Rendez-vous à 11h au Monument aux morts.

Mammobile

Le prochain passage de la Mammobile pour le dépistage du cancer du sein se fera le **jeudi 9 novembre**, devant le Centre jeunesse (Avenue de la Libération) de 9h à 18h. Pour être efficace, le test de dépistage doit être effectué tous les deux ans. www.mammobile.com

Conseils

Le Conseil municipal se réunira les **9 novembre et 21 décembre 2017**. Séance à 19h, salle du conseil en mairie. C'est bien entendu public et ouvert à tous. Retrouvez l'ordre du jour une semaine avant sur le site internet de la Ville.

SCoT

principes d'urbanisme pour... 2040 !

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement sur le territoire de la Métropole à l'horizon 2040. L'enquête publique s'ouvrira début 2018 et -comme toutes les communes- Saint Jean de Védas est concernée.

Le SCoT à l'échelle de la Métropole

Le SCoT se doit d'assurer la cohérence des politiques publiques d'urbanisme.

La Métropole de Montpellier a fixé quatre objectifs principaux pour l'élaboration du nouveau SCoT :

- ↳ Préserver et valoriser la richesse environnementale
- ↳ Se préparer aux évolutions démographiques et aux besoins qu'elles génèrent
- ↳ Accompagner le développement économique
- ↳ Adapter le territoire au changement climatique

La volonté de la commune

Le SCoT adopté en 2006 prévoyait un aménagement possible de Roque Fraïsse comme un lien entre Saint Jean de Védas et Montpellier, sous la forme d'une Zone d'aménagement différée (ZAD).

A l'occasion de l'élaboration du nouveau SCoT, la Ville entend maintenir cette partie Est de la

commune sans lien urbain direct avec Montpellier.

Un espace vert protégé -une coulée verte- existe déjà depuis l'allée de la Marquerose et l'allée du Terral au nord du noyau villageois.

Tout l'intérêt serait de relier ces espaces verts à ceux de la plaine de la Capoulière. Cet endroit est déjà exempt de construction urbanistique avec les actuels jardins familiaux, les bassins de rétention et dans un prochain temps un parcours de santé. Le lien se ferait aussi de manière naturelle avec le Parc de la Peyrière.

Grâce à cette préservation, les lignes de crête resteraient sans bâti et l'esthétique des lieux serait protégée. De plus, cela permettrait de conserver et de valoriser les espaces verts caractéristiques de notre territoire comme les vignes et les oliveraies présentes.

La contrepartie

Compte tenu de l'attractivité de notre territoire métropolitain en termes d'habitat, le nouveau Scot devait présenter au moins une stabilité en possibilités de constructions.

C'est le site de Mameremonte qui a été choisi pour passer de zone

naturelle en zone constructible à terme. Ce choix a été dicté par la physionomie de l'endroit qui se présente sous la forme d'une dent creuse : deux côtés sur trois sont déjà urbanisés. De plus, l'ensemble de l'emplacement est desservi par la rue de la Flamade dont le dimensionnement est approprié. Enfin, ce site est constitué majoritairement de terrains en friches. Il présente donc un intérêt naturel moindre par rapport à celui de l'Est.

Cela ne veut pas dire que l'urbanisation de Mameremonte se fera du jour au lendemain. Il est ainsi inscrit dans la proposition de futur SCoT : « **L'urbanisation de Mameremonte ne sera envisageable que dans le cas d'une nécessaire poursuite de la croissance urbaine de Saint Jean de Védas, notamment liée au prolongement de la ligne 2 du tramway** ».

Preuve de cette démarche à long terme, le futur PLUi qui sera voté en 2019 maintiendra l'endroit en zone non constructible.

Le gain pour la commune

580 000

C'est le nombre total d'habitants prévu par le SCoT sur le territoire de la Métropole.

« Le PLUi qui sera voté en 2019 maintiendra Mameremonte en zone non constructible

LA PAROLE À

Isabelle Guiraud

Maire,
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

Préserver la qualité de vie



Avec la pression démographique que connaît le territoire de la Métropole

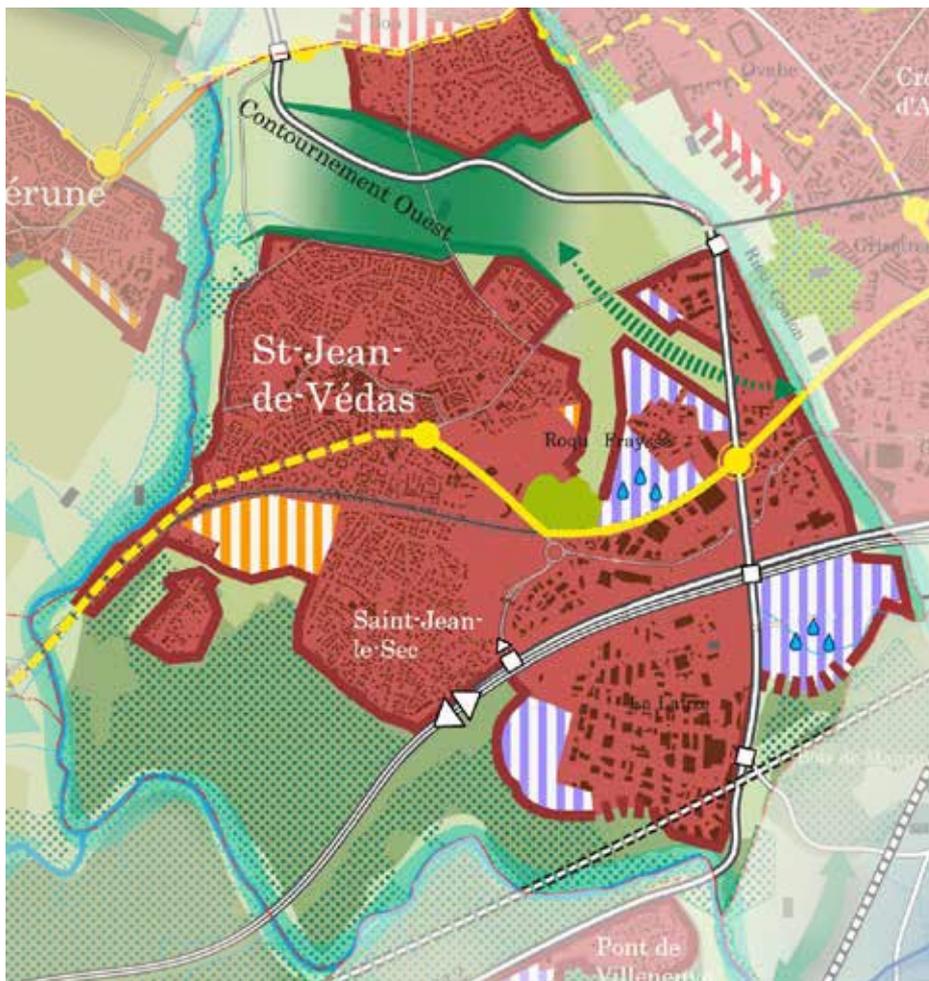
de Montpellier, nous ne pouvons bloquer l'évolution de la commune sur les vingt prochaines années.

En revanche, nous avons tout mis en œuvre pour que cela se fasse de manière harmonieuse et en respectant l'identité de Saint Jean de Védas.

Ne pas être le prolongement de Montpellier est primordial pour continuer à posséder notre propre entité géographique.

Envisager l'urbanisation modérée de la dent creuse de Mameremonte permet de sauvegarder notre environnement particulier et instaurer un corridor vert essentiel.

Et cela entraîne 8 ha de construction en moins !



La superficie de la ZAD de Roque Fraïsse qui sera amputée de constructions denses est de 31 ha. Celle du site de Mameremonte est bien inférieure avec 23 ha.

Le schéma d'urbanisation entérinera donc une baisse de 8 ha de terrains constructibles.

Et le moment venu, la densité de construction sera moindre que sur la zone de Roque Fraïsse.

Cette décision qui permet de maintenir une coulée verte à l'Est du noyau villageois actuel apparaît ainsi plus souhaitable, tant au plan de la préservation de l'environnement que de la logique de l'aménagement urbain.

Calendrier indicatif

12 novembre 2015

La Métropole engage la révision du SCoT

Février à octobre 2017

Phase de concertation et de réunions publiques

1er trimestre 2018

Enquête publique

PUB



PÉRISCOLAIRE LOUISE MICHEL

C'est fonctionnel !

Le nouveau bâtiment qui abrite désormais les temps périscolaires à l'école Louise Michel a été inauguré lundi 9 octobre par Isabelle Guiraud, Maire.

Dès 17h, les enfants et parents présents ont pu profiter des ateliers mis à leur disposition dans les différents espaces (salle maternelle, salle élémentaire, salle polyvalente et terrasse ombragée). Un bon moyen pour visiter le lieu ! Parents, enfants, élus et personnalités ont ensuite profité d'un buffet « frais » concocté par les enfants.

La plaque a été dévoilée par Isabelle Guiraud, en présence de Patricia Mirallès, députée de l'Hérault et de Thierry Mathieu, directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault.

Montant total des travaux : 445 000 € HT avec une participation de la CAF de 25 800€.

L'ALP Louise MICHEL, c'est 156 élèves en élémentaire (6 classes) et 88 en maternelle (3 classes), 10 animateurs, 4 ATSEM, et 5 agents de cantine avec au total 25 heures d'accueil par semaine, soit 900 heures par an.

MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

Le transfert de la médiathèque se prépare

ANNONCÉ DANS LE PRÉCÉDENT AMAGAZINE DE LA VILLE, le transfert de la médiathèque Jules Verne -équipement jusqu'alors municipal- vers la Métropole se précise.

Officiel au 1^{er} janvier 2018, une convention de gestion passée entre la Ville et la Métropole jusqu'au 1^{er} juillet 2018 permettra de faire les choses sans précipitation. Pour l'utilisateur, peu de changement sont à prévoir.

Vous avez une carte en cours de validité

Au 1^{er} janvier, elle sera valable dans l'ensemble des médiathèques de la Métropole. Ce qui était déjà le cas grâce au Passeport multimédia !

Vous avez une carte qui doit être renouvelée après le 1^{er} janvier

Vous obtiendrez alors automatiquement une carte du réseau des médiathèques de la Métropole.



CIVISME

Caca de chiens : plus d'excuses !

Sur la place du Puits de Gaud, la Ville va installer une « canisette », un espace dédié aux déjections canines.



C'est un fléau de la vie quotidienne.

La déjection canine -que l'on y marche dedans ou que l'on surprenne avec effroi son enfant en train de jouer avec- pose un vrai problème de civisme et de vivre ensemble.

Tout le monde a le droit d'avoir un chien. Mais tous les propriétaires de chien ont un devoir moral et légal de ne pas laisser les déjections sur le domaine public.

Avant de passer à une politique plus répressive en la matière, la Ville a décidé de mettre à disposition des propriétaires de chiens des solutions pour que la coexistence soit harmonieuse.

Cette première canisette sera installée à côté du terrain de boules du Puits de Gaud. Le but est de diminuer l'utilisation comme crotoir de la prairie qui jouxte la médiathèque Jules Verne.

D'environ 15m², elle permet aux chiens de faire leur besoin et offre tout le matériel nécessaire aux maîtres pour ramasser les déjections et les déposer dans la poubelle dédiée.

En fonction des résultats obtenus, d'autres canisettes pourraient voir le jour. **La Ville fera aussi l'acquisition de distributeurs de sacs à l'unité**, les précédents modèles étant systématiquement pillés par des gens peu scrupuleux !

PUB

+ *Portrait* +

Gustave Courbet, peintre

Bonjour Monsieur Courbet !

NON, il n'était pas Védasien. Mais l'un de ses tableaux les plus connus, *La Rencontre*, a pour cadre Saint Jean de Védas.



GUSTAVE COURBET N'EST PAS NÉ DANS L'HÉRAULT MAIS EN FRANCHE-COMTÉ. Et il n'a jamais habité à Saint Jean de Védas... Alors pourquoi apparaît-il dans la rubrique *Portrait* du magazine de la Ville ? Tout simplement parce que l'un de ses plus célèbres tableaux peint un paysage védasien !

Exposé au Musée Fabre, *La Rencontre* met en scène l'arrivée du peintre à Montpellier en mai 1854.

Sur le tableau, le mécène Alfred Bruyas -commanditaire de l'oeuvre- accueille Gustave Courbet, barbe noire taillée en pointe, sac à dos et bâton de pèlerin à la main dans des habits clairs qui accrochent parfaitement la lumière... et une expression impassible mais dégage une attitude de fierté indéniable.

C'est d'ailleurs cette posture qui fit hurler certains critiques de l'époque, la jugeant comme une manifestation bien trop prétentieuse

et condescendante : «Courbet te regardant, se regarde lui-même...» Le tableau sera ainsi surnommé *Bonjour Monsieur Courbet* par les critiques de l'époque, qui ne voient en Bruyas -pourtant au centre du tableau- q'un obscur et naïf notable de province qui s'est fait abuser par un artiste sans morale et sans scrupule !

AU CARREFOUR DU RIEUCOULON

Sur le tableau, le Pic Saint-Loup se détache en arrière-plan et l'on voit une diligence gravir la côte en direction de Montpellier.

Selon l'écrivain Maurice Chauvet*, *La Rencontre* se situe « au carrefour de Rieucoulon », où arrive la Grand Route qui descend de Saint Jean de Védas.

« *L'endroit s'appelle plus exactement la Guinguette de Rieucoulon* », un établissement où les Montpelliérains venaient autrefois danser le dimanche.

La topographie des lieux ayant légèrement (!) changé en 160 ans, on peut situer l'endroit de la peinture sur la butte qui domine l'actuel passage du tramway sur la D612.

C'est d'ailleurs à proximité de cet endroit que la commune a décidé lors du Conseil

municipal du 14 septembre de **nommer une nouvelle voie *Chemin de La Rencontre*** afin de desservir la résidence seniors « Les Villages d'Or », située entre le chemin du Rieucoulon et la route de Sète.



* cité par Patrick Martinez dans son ouvrage sur Saint Jean de Védas « *Images et histoires* »

bio express

Né en 1819

1850

Peint *Un enterrement à
Ornans*

1854

Peint *La Rencontre*



Interlocutrices privilégiées des enseignants, de la Mairie, du Conseil départemental ou encore du Rectorat, les associations de parents d'élèves oeuvrent pour une cause très particulière : le bien-être des enfants.

ILS SONT NOMBREUX LES PARENTS BÉNÉVOLES à s'investir dans les associations de parents d'élèves.

Attentives sur de nombreux domaines -cantine, santé, hygiène, travaux, harcèlement, comportement... - les associations font partie de la vie des établissements scolaires depuis plus de 40 ans. Élus en début d'année scolaire, les représentants des parents siègent dans les différentes instances.

Les associations informent les parents via des sites internet, des mailings voire même un magazine.

Elles sont aussi des actrices de la vie locale grâce à leurs actions, manifestations, conférences...

Revue d'effectif pour un engagement associatif exigeant, chronophage mais essentiel !

FCPE

Organisation nationale, la FCPE est une véritable interface entre les parents et le collège Louis Germain. Elle agit pour l'élévation de la qualité de vie au quotidien des collégiens. La FCPE intervient dans des domaines aussi diversifiés que la restauration, le harcèlement ou encore l'orientation future.

Elle mène aussi des actions thématiques en lien avec les problématiques des adolescents : conférence sur le sommeil des adolescents, la sécurité routière ou encore la vie professionnelle.

AIPE

La qualité de vie est également au cœur de l'Association indépendante de parents d'élèves (AIPE), présente aussi au

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Quand les parents s'engagent...

collège Louis Germain. Être médiateur pour désamorcer des conflits entre élèves est un des points forts de l'AIPE. Des parents sont formés à l'écoute en plus des missions plus administratives de l'association. Le tout dans un esprit toujours constructif avec, en ligne de mire, toujours, l'intérêt de l'enfant !

RIBAMBELLE

Très dynamique au sein du groupe scolaire René Cassin, Ribambelle existe depuis 2005. Loto, vide-greniers, spectacles, petit-déjeuner et apéro de rentrée, kermesse... tout est mis en oeuvre par la quinzaine de bénévoles de l'association pour maintenir un climat convivial et assurer des relations constructives entre enseignants et parents d'élèves.

APEL ST JEAN-BAPTISTE

Confiance et ambiance familiale sont les maîtres-mots pour l'association de l'école privée Saint Jean-Baptiste. Le

but : améliorer le quotidien des élèves par des attentions qui aident de manière significative les enseignants.

LES PETITS ESCHOLIERS

Une jeune association volontaire qui oeuvre tout au long de l'année à travers différents rendez-vous (loto, vide-greniers, carnaval...). La finalité : l'achat de matériel ou encore des sorties toujours appréciées !

LOUISE MICHEL

Une association de parents d'élèves est en cours de création dans le groupe scolaire... Plus d'information dès qu'elle est créée ! ♦

UNE INFO, UNE QUESTION ?

AIPE : aipe.louisgermain@gmail.com

APEL St Jean Baptiste : apel34430@gmail.com

FCPE : fcpe.collegelouisgermain@gmail.com

Les petits Escholiers : lespetitessescholiers@gmail.com

Ribambelle : asso.ribambelle@hotmail.fr

CLUB VENDÉMIAIRE

Le goûter des 96 ans !



Le doyen du Club Vendémiaire, René Guibert, a fêté ses 96 ans entouré de tous ses amis. Ce joueur de belote invétéré leur a offert un goûter très apprécié de la cinquantaine d'adhérents présents. Afficionados de loto, passionnés de bridge ou amateurs de sorties au restaurant, n'hésitez pas à rejoindre le Club Vendémiaire !

Mardi, jeudi, vendredi au 38, rue du Pradet

Novembre

04.11

Soirée jazz

Le Jazz club accueille... c'est une surprise ! Mais ce sera du jazz et du bon ! Autre concert prévu le 2 décembre.

Contact : jazzlan@yahoo.fr
Salle des granges

En bref

Nouveau local

L'association humanitaire Lekoli a un nouveau local pour recevoir vos dons et servir de point de vente.

12 route de Montpellier
(terminus du tramway)
à Saint Jean de Védas

Nouveaux cours

L'association de danse hip hop C² ouvre des cours de « baby hip hop » à partir de 4 ans. Elle propose aussi une nouvelle activité de ragga-dancehall pour enfants et adultes.

Erika au 06 18 02 02 14

Nouvel endroit

L'association ArtChai dispensera ses cours de techniques picturales et d'histoire de l'art à la Maison des associations.

06 89 99 93 10
www.art-c-ha-i.com

OBLIQUES

« Circulez, y'a tout à voir ! »

Les grands travaux routiers et ferroviaires qui se sont déroulés ces dernières années ont permis des opérations archéologiques d'envergure.

L'association Obliques ne pouvait passer à côté et organise le **jeudi 30 novembre** une sortie au musée Lattara qui accueille une exposition issue de ces fouilles.

Du Paléolithique au Moyen Âge, ce sont plus de 300 objets qui sont présentés au public, témoignages émouvants du quotidien des populations qui ont vécu sur ces territoires.

À noter aussi : sortie à Agde le 19/11 / Villeneuve-lès-Maguelone le 9/12

association.obliques@gmail.com
04 67 27 55 19



© Cécile Marson



PIGNON LIBRE VÉDASIEN

1 vélo, 1 café !

Chaque année, le PLV aime bien vous offrir le café et partager ainsi un moment de convivialité. Ce sera le 17 décembre de 9h à 11h sur la piste cyclable de Cournonterral.

Par ailleurs, comme cela se voit sur la photo, les maillots du club ont subi un lifting avec un design plus jeune et plus moderne.

Pour connaître les sorties, les stages et toute l'actualité du club :
www.pignonlibrevedasien.fr

Boules !

Championnat de France

Pour la première fois de son histoire, la Boule Védasienne a envoyé une équipe de jeu provençal au Championnat de France.

Luc Hernandez et Serge Galindo n'ont pas gagné mais ils marquent à coup sûr l'histoire du club.

Village de Noël



Dimanche
10 décembre
De 10h à 18h
Avenue
Clemenceau

C'est gratuit !
Ateliers créatifs, maquillage,
animaux de la ferme, concert...



©Christophe Raynaud de Lage

Un clown ça doit faire rire...?!
Mais derrière le nez rouge
et le maquillage blanc,
qu'est-ce qui se cache vraiment ?
Illusion et manipulation pour un
spectacle décalé réservé
à un public averti...

YANN FRISCH

Magie drôle et grinçante



©Christophe Raynaud de Lage

Et revoilà Yann Frisch avec *Le syndrome de Cassandre ! Après celui du nouveau cirque et celui des nouveaux clowns, voici donc revenu le temps des nouveaux magiciens.*

Ce jongleur hors-pair, clown exceptionnel est le magicien champion du monde de sa catégorie en 2012 avec le célèbre Baltass (vu plus de 4 millions de fois sur Youtube !).

Il a cette faculté de se fondre dans des personnages très différents en nous faisant rentrer dans l'univers qu'il insinue malicieusement.

Pourquoi Cassandre ?

Dans les temps anciens, en Grèce, Cassandre avait reçu le don de prédire l'avenir et en même temps la malédiction de ne jamais être crue !

Aujourd'hui, un « Cassandre » est une personne qui dérange et que l'on cherche à faire taire.

Et c'est là également le rôle du bouffon médiéval, de l'humoriste, du clown... Un être pour qui le spectateur peut ressentir de l'empathie, de la compassion, même si nous savons bien, qu'au fond, rien de tout cela n'est vrai. Car c'est un clown. Et les clowns...ça n'existe pas ! (n'en déplaie à Stephen King).

Yann Frisch a le nez gris, les cheveux en bataille et les vêtements de la même couleur. Un clown clochard et magicien totalement trash, tendre et dément. Maître du stand-up, il affectionne particulièrement le jeu avec le public et notamment les adolescents qu'un côté grinçant réjouit systématiquement... Acide ou burlesque, le rire qu'il déclenche nous entraîne à la limite d'un précipice, nous attire dans un vertige sans fond. Celui de la vie, de la mort et de la magie. Et c'est éblouissant.

Chai du Terral

Vendredi 8 et samedi 9 décembre à 20h

ATTENTION : ceci n'est pas un spectacle de magie destiné aux enfants.
Âge conseillé à partir de 14 ans.



© XX

CONCERT

Susheela Raman

Pour ouvrir la soirée, Zylia, jeune trio, proposera un jazz d'avant-garde. Teinté de Trip-Hop, de groove et d'électro acidulée, le trio laisse une place importante au langage improvisé, au jeu et à l'émotion. Puis c'est un concert d'exception que nous réserve la grande chanteuse britannique d'origine indienne Susheela Raman, entourée de

trois de ses musiciens « historiques ». Mêlant les chants sacrés de l'Inde du Sud aux sonorités occidentales, cette magnifique voix de la world music contemporaine promet un moment d'une intensité exceptionnelle...

CHAI DU TERRAL / VENDREDI 24 NOVEMBRE / 20H / dès 8 ans

CONCERT

Beat !



Le collectif Koa présente en avant-première leur nouvelle création : BEAT. Un hommage musical aux légendes de la contre-culture américaine des années 50 qu'ont été Jack Kérouac, Allen Ginsberg et William Burroughs, la Beat Generation. Un concert euphorique au croisement du jazz et du rock.

CHAI DU TERRAL / VENDREDI 17 NOVEMBRE / 20H / tout public / ENTRÉE LIBRE



le mois du film documentaire

FRANCS
MÉLIORISTOQUES

MÉDIATHÈQUE

Mois du film documentaire

La 18^{ème} édition se tient dans près de 2 000 lieux en France et dans le monde.

Au total, plus de 1600 films documentaires seront diffusés ! L'occasion de découvrir une diversité d'œuvres à travers des programmes originaux et éclectiques ! Deux dates sont proposées pour vous faire voyager dans des univers bien particuliers : une histoire-voyage autour des arbres à travers le monde avec « Arbres ».

Et une chronique humoristique et musicale d'une fanfare montpellieraine « Les Kadors » sur l'organisation du plus important festival de fanfares en France.

« ARBRES » MARDI 7 NOVEMBRE À 20H30 / « EN FANFARE 2016 » VENDREDI 10 NOVEMBRE À 20H30 / Médiathèque Jules Verne / C'est gratuit !

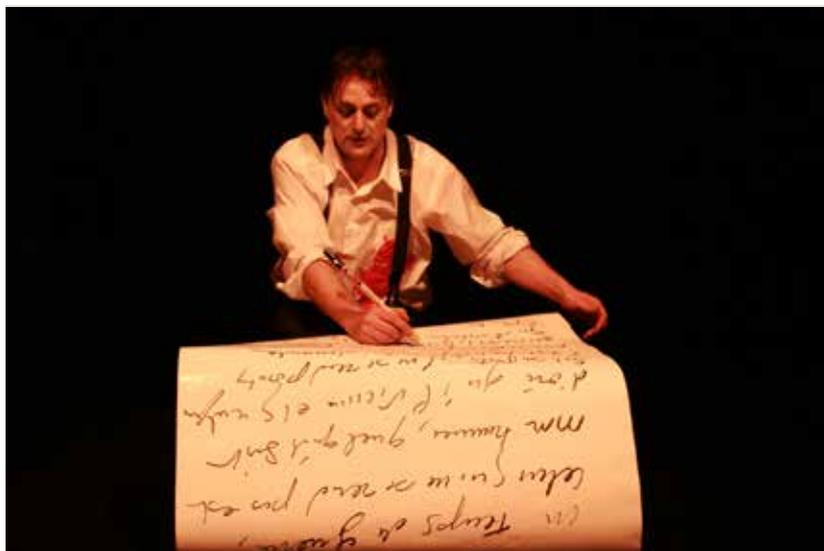


MUSIQUE

Concert du nouvel an

Venez vibrer aux rythmes des tangos de Piazzolla ! Composé uniquement de saxophones, l'**Octuor Vice VersaX** fait voyager dans des époques et styles variés. Issus des conservatoires nationaux, ces huit saxophonistes proposent pièces originales et transcriptions baroques.

ÉGLISE DE SAINT JEAN DE VÉDAS / PLACE VICTOR HUGO / 1^{ER} JANVIER / 17H / C'EST GRATUIT



THÉÂTRE

Résister, c'est exister

La France a résisté. Entre 1940 et 1945, des hommes et des femmes ont dit non aux occupants nazis. Des anonymes aux noms perdus à qui ce spectacle solo bouleversant rend hommage. François Bourcier représente à lui seul cette immense Armée de l'Ombre, une armée sans chefs et sans gradés, celle d'une population révoltée qui a résisté de

mille et une manières. Les destins se croisent et François Bourcier se transporte ainsi d'une histoire à une autre, tout à la fois témoin et acteur.

CHAI DU TERRAL / MARDI 28 NOVEMBRE / 14H30 & 20H / dès 11 ans / 85 minutes / C^o Théorème de Planck

EXPOSITION + CONCERT

Resistencia !



L'Uruguay entre en force au Chai du Terral dans la cadre du festival « Fleur de vie, fleur de jazz » !

Côté exposition, des œuvres de Gaston Pimienta et de Sandrine Darolles seront à découvrir dans la galerie du Chai. Le premier a développé la photographie théâtrale et musicale. La seconde est une stupéfiante photographe globe-trotter.

Côté événementiel, ce sera le 11 novembre. Fabien Bouquet, directeur du festival, revient de deux mois de tournage en Uruguay, dans le cadre de sa thématique « La résistance culturelle et musicale ». Le documentaire sera projeté

à 18h30. Avant, de nombreuses animations gratuites avec master class du groupe Calenda beat et tambours candombé, un atelier de danse avec la danseuse Angéla Ramirez... La soirée se clôturera par un concert (payant) de Calenda Beat, aux croisements entre la samba, la bossa et le jazz...

GALERIE DU CHAI DU TERRAL / EXPOSITION DU 7 AU 17 NOVEMBRE / VERNISSAGE LE 11 NOVEMBRE À 18H30 / Plus d'infos sur chaiduterral.com et fleursdejazz.com

Novembre

3-4.11

Festival Psychobilly

Musique frénétique issue du rock et du punk, le psychobilly a son festival incontournable et il se déroule à la Secret Place de Saint Jean de Védas.

Au programme de ces deux jours, dix groupes (dont les pionniers néerlandais de Batmobile), un marché de disques, habits, sacs, une soirée DJ pour prolonger la fête...

Pass 2 jours : 50€ / 1 soir : 28€

Secret Place / ZI de la Lauze
tafproduction.blogspot.fr

17.11

Guizmo

Valeur montante du rap français, le rappeur Guizmo impressionne par son flow acerbe et affuté.

Salle Victoire 2 / victoire2.com

Décembre

10.12

Concert de Noël



Dans le cadre du marché de Noël, les élèves de l'école municipale de musique des classes de chorale, de l'ensemble de saxophone et le chœur de femmes proposeront un concert à l'église de Saint Jean de Védas.

16h / Gratuit

14.12

Cinéma drive in

Un petit David Lynch (Eraser Head, bijou de surréalisme et d'horreur) dans sa voiture, ça vous dit ? Victoire 2 remet le drive in au goût du jour mais attention, le film est interdit au moins de 16 ans

Parking salle Victoire 2 / 21h / gratuit

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL

renseignements sur

www.chaiduterral.com ou 04 67 82 02 34

ÉCOLE MUNICIPALE
D'ARTS PLASTIQUES

le plein d'expos



Exposition Inde

du 17 novembre au 15 décembre à Sudalia
/ travaux ados et adultes / Vernissage :
vendredi 17 novembre à 17h30

Projection concert

des travaux des élèves adultes sur la Beat
Génération au concert Beat, le 17 novembre
au Chai du Terral

Exposition contes revisités

Travaux des enfants et ados du 1^{er} au 30
décembre à la médiathèque / Vernissage :
vendredi 1^{er} décembre à 18h30

Exposition Brésil

en lien avec le spectacle Correria Agwa
de la Cie KÄFIG / du jeudi 21 décembre au
jeudi 11 janvier 2018 / galerie du Chai du
Terral

+ Tout pour les enfants +



©Valerie Burton

SPECTACLE DÈS 6 ANS

Boris et les soeurs sushis

Pauvre Boris, si petit avec ses 8 ans presque et demi, et pourtant si grand. Un géant, un ogre ! Sa mère n'en peut plus, elle le met dehors.

Heureusement pour lui, sur le chemin de l'école, il retrouve deux soeurs : les soeurs sushis.

Ces drôles de demoiselles, stars incontestées de la cour de récréation,

invitent ce pauvre Boris à rentrer dans leurs jeux. Tout un programme de facéties et de délires en tout genre à travers marionnettes, gadgets et autres accessoires pour le plus grand bonheur des enfants !

CHAI DU TERRAL / 19 DÉCEMBRE / 10H&14H30 / 20 DÉCEMBRE / 16H30



©DR

MÉDIATHÈQUE

Nuit du conte

Un bon chocolat chaud, une soupe de grand-mère et des couvertures pour se replonger dans l'esprit des veillées d'antan...

Dès 5 ans, « les contes d'hiver et de solstice » issus de la Laponie ou de la Russie. Pour les 7 ans et plus, des « contes à la carte », devinettes et chansons à savourer sans modération ! Et pour finir, pour les plus grands, des contes en musique sensuels, drôles et surprenants...

Voilà, à la veille de Noël, un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux qui ont su encore, et quel que soit l'âge, garder leur âme d'enfant.

NUIT DU CONTE/ Médiathèque Jules Verne / Vendredi 15 décembre / à partir de 19h30 / C'est gratuit !

DE 2 À 6 ANS

Le bateau



Pour la première fois, Petit-bateau s'élance sur les flots, entouré de mouettes, de poissons et de sirènes, croisant même la route d'une gentille baleine. Deux matelotes-musiciennes accompagnées de leur accordéon et de leur violoncelle, sont à la manoeuvre. Une traversée magique que les tout-petits ne seront pas près d'oublier.

CHAI DU TERRAL / 22 DÉCEMBRE À 9H30 & 11H / 23 DÉCEMBRE À 11H & 16H30 / de 2 à 6 ans / 45 minutes / Cie Rêveries Mobiles

LECTURE THÉÂTRE

Ti Poucet

C'est à une lecture théâtralisée que vous convie la médiathèque Jules Verne.

D'après l'album de Stéphane Servant et Ilya Green, Johanna Dupuy-Hemimou, comédienne, nous offre une version affranchie et profondément moderne du conte du petit Poucet.

« Ti Poucet » habite nos villes, nos abandons, nos peurs mais aussi nos rêves, nos possibles !

Parce qu'il a trois cailloux dans la poche, parce qu'il a mangé les miettes, parce qu'il est ici...

Johanna Dupuy-Hemimou explore ce texte dans une forme contemporaine et intimiste.

À partir de 5 ans

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / SAMEDI 9 DÉCEMBRE / À 10H30 / C'EST GRATUIT

PUB

+ *Tout un week-end* +

SOLIDARITÉ

Téléthon 2017

Comme chaque année, les associations de la ville se mobilisent pour récolter des fonds pour la recherche contre les maladies rares. À leur tête, l'ASCL qui coordonne la grande majorité de l'événement !

25 novembre

Musique

Programme non défini au moment du bouclage / De 15h à 17h

Country party

De 19h à minuit

ASCL / Salle des Granges / Country : 6€

30 novembre

Scrabble party

À partir de 14h15.

ASCL / Maison des associations / 5€

1^{er} décembre

Soirée jazz « Lady Scott et claquettes »

À partir de 21h

JAZZ CLUB DU LANGUEDOC / Salle des Granges / 10€

2 décembre

Randonnée

Payant pour les plus de 15 ans. Parcours et horaires non encore déterminés

ESCAPADES VÉDASIENNES / Domaine du Terral / 5€

Tournoi de bridge

À partir de 14h30.

ASCL / Maison des associations / 5€

Spectacles

À partir de 14h30 : avec le magicien-illusionniste Michel Daix, C² hip hop, le Bozendo, les Orientales, V'Danse, Harmony, les Souris vertes

Chai du Terral / 5€

À partir de 20h15 : avec la chorale « Hardi les gars » et du théâtre avec la compagnie du Strapontin, « Le prix Martin » d'Eugène Labiche.

Chai du Terral / 8€

7 décembre

Tournoi de belote

À partir de 14h.

CLUB DES VENDÉMIAIRE / Salle Vendémiaire / Mise : 5€

9 décembre

Activités multisports

De 10h à 16h - « Le sport au service du muscle » avec Védas endurance, Bozendo, Arc'Lat Védas, Gym plus, SJVBA, Vélo club védasien, Wild cats...

Participation suivant l'activité.

15h - Lâcher de ballons messagers en musique et en danse !

Final du Téléthon 2017 avec la Peña Lou Terral et la Country de l'ASCL.

ESPACE DE LA PARRE
(Plateau multisports)

La totalité des recettes sera reversée à l'AFM TÉLÉTHON (pour les dons reçus par chèque, un reçu fiscal sera établi).

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de l'ASCL : ascl34430.fr

LA LIGNE DU DON
FAITES UN DON AU 3637
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
LE DON EN LIGNE
OU SUR **TELETHON.FR**

Bons plans

Cirque

Stages de Noël

Kerozen et Gazoline organise des stages de découverte des arts du cirque pour les enfants de 3 à 10 ans pendant les vacances de fin d'année. Attention : les stages sont souvent complets très vite !

Du 26 au 29/12

et du 2 au 5/01

kerozenetgazoline.com

04 67 13 28 91



Séniers

Sécurité au volant

Une conférence didactique à destination des aînés pour avoir les clés d'une conduite efficace au volant, organisée par le CCAS.

Mardi 5 décembre à 14h30 / Maison des associations

Enfants

Dans tous les sens

La salle Victoire 2 propose aux enfants de se plonger dans des parcours sensoriels, de la réalité virtuelle à la poterie en passant par la création sonore ou la dégustation culinaire à l'aveugle.

17 décembre / 14h-18h / 3€ par atelier / victoire2.com

Bien être

Nouvelle association

Rêve ta vie en couleurs est une nouvelle association sensibilisant au développement personnel.

asso.

revetavieencouleurs@gmail.com

PUB

+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro de Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34
Ecole de musique 04 67 85 65 52
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 99 51 22 40
Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62
Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02
Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. J'ai vu que de nouvelles plaques de rue étaient en cours de pose. Est-ce que je peux m'opposer à l'apposition d'une plaque sur ma maison ?
Un habitant du centre-ville



R. Cette interrogation est légitime... et ancienne ! La jurisprudence émise

par la Cour de cassation date en effet du 8 juillet 1890. Et c'est toujours elle qui est en vigueur. La signalisation des noms des rues et des places publiques répond à une utilité publique - que ce soit par la présence de panneaux ou par l'apposition de plaques sur des bâtiments, à des intersections ou à des extrémités de voies. Elle permet notamment la localisation d'immeubles affectés

au service public pour les usagers, elle facilite la distribution du courrier ou l'accès à des habitations ou bâtiments pour les services d'urgence.

Les propriétaires concernés ne peuvent s'opposer à la pose d'une plaque indiquant le nom d'une voie. C'est la commune qui prend en charge la fourniture, la pose, l'entretien et le renouvellement des plaques de rue.

Alain Clamouse,
Maire adjoint bâtiments communaux -
espaces verts - logistique

Q. Qu'attendez-vous pour sécuriser la traversée piétonne sur l'avenue de Librilla, en face du terminus du tramway ?
Question posée lors de la réunion du quartier 7



R. Le feu vert des autorités compétentes ! Cela peut sembler ubuesque mais aménager la traversée piétonne en direction du terminus du tramway sur l'avenue de Librilla nécessite l'accord de la TAM (société des transports) et... de l'État ! Ce que je peux vous assurer, c'est que le dossier devrait enfin aboutir. Normalement, en novembre, nous procéderons au traçage de la traversée et à la pose de panneaux. Et en février 2018, nous pourrions enfin mettre en place des feux traversant.

Sachez que -comme vous- nous regrettons les lourdeurs des procédures mais que nous sommes bien évidemment tenus de respecter la loi et les procédures.

Henri Fontvieille, Maire adjoint à l'urbanisme, aux déplacements, à la voirie et aux réseaux



Védazine. journal municipal de la Ville de Saint Jean de Védas / novembre-décembre 2017

Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction :** Vincent Dusseau / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Édition :** Eurocompo / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** ~~la~~ Magazine

Contact publicité : Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Contact rédaction :** communication@saintjeandevedas.fr

Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevedas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

Saint Jean va de l'avant

Dans un contexte complexe d'évolutions institutionnelles (métropole), de tension financière (baisse des dotations) et de pression démographique sur notre territoire, notre commune tire son épingle du jeu grâce à une gestion très rigoureuse.

Elle nous permet de poursuivre nos investissements et notre action de service public sans augmentation d'impôts et en réduisant notre dette.

Cette action est facilitée par les bonnes relations que nous avons nouées avec toutes les institutions partenaires (métropole, conseil départemental, conseil régional, état).

Sur Saint Jean, les relations sont apaisées entre tous les acteurs et la vie locale est très dense. Loin d'être une ville dortoir, Saint Jean est une ville dynamique par son économie, son tissu associatif et sa vie sociale.

La municipalité est totalement transparente dans sa gestion et poursuit une démarche de démocratie de proximité à travers des réunions de quartiers et des réunions publiques.

Ce sont là autant d'éléments à souligner. Même s'ils peuvent relever d'une attente légitime de la part de chacun, ils ne vont pas de soi naturellement. Seul un travail précis et assidu, fruit d'une volonté politique, peut permettre d'arriver à cette situation. Nous en remercions vivement les services municipaux qui nous aident à cet effet.

OPPOSITION

Texte non parvenu

Jacques Atlan

Texte non parvenu

Philippe Carabasse

Texte non parvenu

Alain Delon

Texte non parvenu

Catherine Escrig

Texte non parvenu

Véronique Fabry

Texte non parvenu

Marie-Line Salomon

Alerte au Président SAUREL qui retire leur délégation à des Maires d'expériences pour refus d'allégeance à LRM. Bel exemple de pluralité! Seul devrait compter la compétence des élus et l'intérêt général. A vigiler.

Philippe Vernay

PUB

PUB